

Les écoles privées en Suisse

Autor(en): **Durtschi, Georg**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **62 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les écoles privées en Suisse

Les **écoles catholiques** ont laissé l'éducation de base (de la première à la sixième année) aux mains de l'État pour mieux se concentrer sur l'enseignement secondaire. Il y a quelques dizaines d'années encore, celui-ci était prodigué presque exclusivement dans des internats ou collèges à la discipline rigoureuse. La nécessité de donner également aux filles une formation gymnasiale – l'état aurait dû sinon combler cette lacune – a suscité l'ouverture d'externats. Aujourd'hui, les élèves proviennent presque uniquement de la région alors qu'autrefois leur nombre était complété par des enfants des grandes villes dont les parents refusaient l'enseignement laïque des collèges d'État. Les élèves d'origine étrangère restent l'exception. De nos jours, les petits collèges surtout ont à faire face à de graves problèmes financiers dus à la nécessité de remplacer les bons pères par des enseignants laïques pleinement rétribués.

Les **écoles protestantes**, pour la plupart des écoles secondaires, ont été créées dans les grandes villes en réaction à l'école laïque. Dans les Grisons, par contre, les écoles secondaires privées, souvent évangéliques, représentent la seule possibilité de garantir une instruction gymnasiale dans les vallées reculées. Il s'est créé au fil du temps une symbiose entre l'État et les écoles privées, l'un ayant cédé l'une de ses tâches aux autres, qu'il dédommage pour cela. La compensation porte sur une somme annuelle d'environ 10 millions de francs suisses.

A part les élèves de la région, qui représentent un tiers des effectifs, les internats des Préalpes et de Suisse centrale hébergent également des élèves du plateau, à la santé moins florissante, et une grande proportion de jeunes étrangers. On accorde ici une at-

tention toute spéciale à l'entraînement du corps et au sport.

Les internats d'une troisième catégorie, les pensionnats de jeunes filles, se sont profondément modifiés depuis la dernière guerre. Auparavant il était d'usage, dans les milieux bourgeois alémaniques, de faire passer aux jeunes filles une année en Suisse romande pour y acquérir un certain savoir vivre. Ceux qui en avaient les moyens les inscrivaient même dans une vraie école où non seulement le français et la culture générale figuraient au programme, mais encore la cuisine, l'étiquette et même le sport. Ces « **finishing schools** » existent encore de nos jours, adaptées à l'esprit de notre époque. Mais les écolières – si l'on peut encore appliquer ce vocable à de jeunes personnes pleines d'assurance, – ont maintenant des origines internationales. Les élèves de Suisse alémanique sont en minorité : plus facilement que leurs mères, elles ont trouvé le chemin de l'enseignement secondaire.

Les **écoles d'hôtellerie et de tourisme**, si justement réputées, sont en fait aussi des « finishing schools » mais professionnellement orientées et ouvertes aux jeunes gens des deux sexes.

Notre énumération ne serait pas complète sans les internats, généralement de dimensions modestes, ouverts aux enfants du degré primaire. On les rencontre avant tout dans l'ouest du pays.

Les internats privés, tout comme les universités, font partie intégrante de l'image de marque des écoles suisses répandue à l'étranger. Diplomates et hommes d'affaires, soumis à de fréquents changements de domicile, sont bien inspirés lorsqu'ils confient à une école privée suisse le soin de doter leurs enfants d'une solide éducation.

Les origines du système d'enseignement accessible à toutes les couches de la population remontent aux écoles conventuelles dirigées par des prêtres catholiques, donc à une institution privée, ceci en Suisse comme dans beaucoup d'autres pays. Et ici également l'école d'État, généralement laïque, a été créée au XIX^e siècle pour lutter contre le monopole ecclésiastique dans le domaine de l'enseignement.

La Suisse ne doit pas seulement à son climat et à sa situation politique stable d'être devenue un centre de formation recherché. Cela tient aussi à la tradition de l'école primaire démocratique, remontant à **Johann Heinrich Pestalozzi** (1746-1824), et à la diversité des institutions possibles dans un État fédéraliste où le gouvernement central ne jouit que de compétences très restreintes sur le plan de l'instruction. Nous aimerions accorder toute notre attention aux écoles offrant une solution aux problèmes d'éducation des parents qui ne vivent pas en Suisse : les internats.